



ITM – LAI

NAO DU
26 FEVRIER 2019
(DERNIERE REUNION)

Premières Propositions de la Direction

Augmentation générale à 1,6%
Augmentation individuelle à 1,6% pour maitrises et cadres.
Avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2019.

Ancienneté

200€/brut annuel pour + de 20 ans

300€/brut annuel pour + de 30 ans

Cadres et maîtrise

Revalorisation des niveaux 6(1) et 6(2)

Contre-propositions de La CGT

Augmentation 1,9% pour tous

Prime d'ancienneté sur 3 paliers

Pour 10 ans et plus 100€/net par an

Pour 20 ans et plus 200€/net par an

Pour 30 ans et plus.... 300€/net par an

Dernières propositions fermes de la direction

Augmentation générale à 1,6%
Rétroactif au 1^{er} janvier 2019.

Prime d'ancienneté :

20€/mois pour les + de 20 ans soit **(240€/brut par an)**

30€/mois pour les + de 30 ans soit **(360€/brut par an)**

Pour l'ensemble des catégories (employés, agents de maîtrise et cadres).

En cas de signature, la prime sera mise en place dès la paie de mars.

La CGT déplore que la direction n'ait pas retenu sa demande pour les salariés de moins de 20 ans d'ancienneté et estime qu'un effort devra être fait en leur faveur lors des NAO 2020.

La CGT rappelle que l'année 2019 est une année importante en termes de rapports sociaux avec les organisations syndicales, que les salariés méritent vraiment plus de reconnaissance vus les efforts faits en 2018 et que 2019 risque d'être de même nature voire pire avec le 50eme anniversaire et la poursuite du PTL....

La direction nous demande de nous positionner sur une signature avant la fin de la semaine prochaine.

N'hésitez pas à vous rapprocher de vos délégués syndicaux sur base.